

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 19 AVRIL 2021

Présents : Nadège Roux, Gregory Guillet, Olivier Amand, Jean-Baptiste Chaix, Michel Pires (en visio), Jérôme Launey (en visio), Marielle Wandhammer

Excusés : Déborah Laffont

début de séance 20h30

### VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CA

Le compte-rendu du CA du 9 mars 2021 est validé à l'unanimité.

### PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les différents bilans seront préparés par les personnes ci-dessous, proposés au reste du CA en amont de l'Assemblée Générale pour information :

- bilan moral : Greg
- bilan d'activités (licenciés, participation aux stages, compétitions, pré-section) : Marielle pour le côté administratif, Nadège et Marie pour le côté sportif
- bilan financier (trésorerie, subventions) : Olivier

Il est proposé d'organiser l'Assemblée Générale :

- en présentiel pour favoriser la participation car on a besoin de nouvelles recrues dans le CA
- à partir de fin juin pour que les restrictions sanitaires soient levées sur les rassemblements
- un soir car Greg pas dispo professionnellement en journée

Date retenue si les restrictions le permettent : vendredi 11 juin à 20h30

### REPRISE

La date du 15 mai est validée à l'unanimité ([Nadège confirme avec confirmer avec Marie](#))

Un enfant du groupe hiver souhaite continuer. Il est proposé que les licenciés hiver de cette année qui souhaite prendre une licence la saison prochaine en groupe année puisse intégrer le groupe dès la reprise.

Il faut un remplaçant pour Nadège qui a été opérée des ligaments du genou le 15 mars – en convalescence au moins jusqu'à décembre 2021. Elle pourra peut être revenir sur certaines séances en fonction de l'avancée de sa rééducation.

Il est soulevé la nécessité d'avoir un second entraîneur à l'année pour les mercredis, les samedis et les stages. Nadège ne peut pas s'engager sur les mercredis du fait de son activité professionnelle.

Greg a sollicité Nicolas Toussaint mais il n'est pas intéressé.

Jean-Baptiste peut se rendre disponible mais travaille son activité professionnelle lui impose d'être absent 1 semaine par mois (1 mercredi et 1 samedi par mois, la même semaine)

Greg propose de rappeler Ducordeau qui s'était proposé pour cet hiver

Nadège propose d'appeler Angeline Guerin, en formation BE sur Correncon

Il est aussi décidé de demander son avis à Marie => [Nadège l'appelle](#)

La création du groupe 50m est également abordée à nouveau. Greg aurait eu des retours positifs des U15 et U17 actuels quant à la création de ce groupe. Aujourd'hui, cela représente 5-6 athlètes mais pourra s'élever à 10-12 à la nouvelle saison.

Il faut un entraîneur fixe pour suivre et s'occuper de se groupe. Il faut budgétiser ce groupe pour le club et pour les athlètes avant de proposer aux futurs U15.

Olivier, Greg, Nadège et Marielle se retrouveront mardi 27 avril pour monter le budget de ce groupe.

## STAGE D'ÉTÉ

Il est validé à l'unanimité, après avoir confirmé avec Marie, que le stage d'été aurait lieu du lundi 19 au vendredi 23 juillet, à la journée, dans le Vercors.

Les conditions actuelles ne permettent pas de s'engager sur un stage avec hébergement aux vues des incertitudes.

Le programme sera vu plus tard avec Marie. La possibilité d'une activité ludique (spéléo, canoë,...) est envisagée ainsi qu'une nuit en bivouac.

[Jean Baptiste demande un devis à Théo Bretton pour du canyoning/spéléo](#)

## PRÉPARATION DE LA SAISON PROCHAINE

Les questions concernant les entraîneurs, l'organisation des groupes a été soulevé sur le point REPRISE

Il faudra un nouveau président car Greg souhaite démissionner de son poste de président.

Alexis Arnaud ne souhaite plus s'occuper des demandes de subventions. Etant donné le travail que cela représente et les nombreuses possibilités, encore non connues, de récolter des subventions, ce travail doit être pris en charge par une personne qui possède le temps et les compétences.

Olivier et Greg proposent d'engager une personne pour s'occuper de ce point en la rémunérant. Elodie Galmiche s'est proposé de s'occuper de rechercher et déposer les dossier de subventions contre une rémunération de 10 % des sommes obtenues. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Greg se charge de remplir la demande de subvention auprès de la Région (Plan Montagne) qui doit être rendue pour le 7 mai

Il faudra également mettre en ligne sur le site internet, la convention athlètes de Pôle pour qu'elle soit signée au moment de la prise de licence.

À partir de U13 2eme année, comme la location des skis n'est plus proposéE, il est possible que les athlètes aient leur propre chaussures et leurs propres bâtons dès la reprise du skis-roues.

Un tarif de location « skis roues seuls » est proposé : 20€ pour 1 paire / 35€ pour 2 paires.

**Les athlètes de la section biathlon sont également concernés. Ils devront choisir entre louer au club ou se débrouiller en attendant la distribution du matériel de la section.**

*Pour rappel, prix des locations validées lors du dernier CA :*

*- location ski-roues 30€/50€ (avec chaussures et bâtons) du 1er août au 1er décembre (début ski)*

*- location ski 60€/110€ (avec chaussures et bâtons) – pas de location à partir de U13 2ème année – du 1er décembre au 1er avril (trêve)*

*Récupération de tout le matériel été avant ou au moment de distribuer le matériel hiver*

Au début de l'hiver, le Club se munira d'un stock de fart liquide (une vingtaine de kits) qui sera proposé à la vente aux athlètes (notamment pour les familles qui ne sont pas équipées de matériel de fart solide, afin que les skis soient tout de même entretenus tout au long de la saison.

Olivier s'occupe de commander.

Commander un pain de fart dû pour Michel et pour Fabien.

## POINT FINANCIER

Tous les règlements pour les tenues et matériel achetés ont été payés par les athlètes.

Restent deux licenciés qui n'ont pas fini le règlement de leur licences. [Olivier les relance](#)

## DIVERS

- retour sur réunion de rénovation du stade Raphael Poirée du vendredi 2 avril

Le budget du Département s'élève pour cette année à 130000€. Tous les travaux à faire n'entrent pas dans cette enveloppe. Certains élus présents souhaitent attendre pour cumuler une enveloppe plus importante. Le département souhaite que l'enveloppe soit dépensée avant juin 2021.

La liste des travaux englobent : réfection anneau de pénalités, goudrons des pistes, bâtiments avec eau et salle hors sac, ... La modification la plus critique est la réfection des cibles à 50m = l'eau de pluie ne doit plus entrer en contact avec la cible et il faut que les balles soient récupérées par une gouttière. Si cela n'est pas fait dans les 5 ans, le stade ne pourra plus accueillir de tir à 50m.

Après les travaux, l'accès au stade serait payant sauf pour le club local et les personnes munis d'un forfait saison, sur réservation avec planning.

- Laurent Bednarek a représenté le VSF à l'AG du Comité départemental.

Bilan de prise de licences plutôt stable au niveau national car les licences en alpin ont beaucoup augmenté (obligatoire pour skier cette année)

En Drôme, environ 1000 licenciés.

Le prix de la section se voit être ajusté. Il sera moins cher pour les enfants qui ne tireront pas à la 22LR (500€) contre 650€ précédemment.

- positionnement du VSF sur une course régionale d'été pour fin août 2022

- 14 juillet : volonté d'organiser un événement avec deux concours de boules (1 le matin et 1 l'après midi), une buvette, initiation tir 10m – [Olivier prévient la mairie et Marielle les adhérents](#)

- Besoin d'achats à prévoir : bâtons, groupe électrogène, côtés de la tente

Relance sur le réassort des bandeaux – [Marielle s'en occupe](#)

Fin de Réunion : 23h15